

Conseil du Groupe Scolaire du 12 novembre 2024

Etaient présents :

- M. C. GAUTIER, DDEN

Représentants de la municipalité

- Mme E. PINEAU, Adjointe chargée des affaires scolaires, du restaurant scolaire, du périscolaire, et du rentre de loisirs
- M. A. DOUILLARD, Adjoint chargé des finances, de la communication et du cadre de vie

Enseignants :

- | | |
|----------------------|-----------------|
| - Mme E. GREGOIRE | Mme P. MARCHAND |
| - Mme A. JOUET | Mme B. TROUVE |
| - Mme S. COUTEAU | Mme I. DICI |
| - Mme S. CHARDON | Mme E. BIGEARD |
| - Mme I. De KERVILER | M. T. RAYNOND |
| - Mme N. ROUET | |

Représentants de parents d'élèves :

- | | |
|---------------------|------------------|
| - Mme O. ANDRIEU | Mme N. GUITTOT |
| - M. D. BAILLY | Mme L. LETONDEUR |
| - Mme A. BARROCHE | M. X. SADOK |
| - Mme A. BOURASSEAU | Mme A. THIBAUD |

Invitée ATSEM :

- Mme Corinne PILE

Etaient excusés : M. P. DOURIAUD, IEN - Mme S. GUEDET - M. F. BIRONNEAU

Était non excusée : Mme C. SOUFI

Le compte-rendu du précédent conseil d'école a été validé.

Les membres du conseil d'école acceptent que leur nom apparaisse sur les comptes rendus affichés et mis sur le site internet.

1. Présentation du Conseil d'école

Il est rappelé le rôle du conseil d'école.

Modalité de vote au conseil d'école

Au Conseil d'école le droit de vote est accordé :

- Aux représentants de parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes), soit 10 parents ;
- Au délégué départemental de l'éducation (DDEN) ;
- Aux 2 élus de la mairie ;
- A l'ensemble des maîtres affectés à l'école, soit 11 enseignants.

Tous les représentants, titulaires comme suppléants, sont invités aux conseils d'école. Par contre, un suppléant ne pourra voter que si un titulaire est absent. Le droit de vote des suppléants respectera l'ordre donné : premier suppléant et deuxième suppléant. Si le nombre de suppléants présents ne peut évaluer le

nombre de titulaires absents, les votes par procuration seront acceptés. Les suppléants signaleront quels titulaires ils remplacent pour ne pas dépasser les 10 votes.

Les procurations sont également valables pour tous les autres membres du conseil d'école.

Une représentante des ATSEM est invitée au Conseil d'école, sans droit de vote mais avec prise de parole si le président de séance l'y autorise.

Date des prochains Conseils d'école :

- Mardi 4 mars à 18h

- Mardi 17 juin à 18h

2. Organisation de la rentrée

Organisation de la rentrée de septembre :

- La rentrée s'est faite à 10 classes avec la même équipe pédagogique.
- Actuellement, les classes comptent de 16 (28 en fin d'année) à 24 élèves en maternelle, et de 20 à 28 élèves en élémentaire, avec une classe de GS-CP dans les bâtiments de l'élémentaire.
- Désormais, tous les élèves du CP au CM2 passent des évaluations nationales en début d'année. Les CP en repasseront de nouvelles en février. Chaque famille a été invitée à échanger sur les points forts et de vigilance pour son enfant.

Le RASED composé d'un psychologue de l'éducation nationale, d'une enseignante pour des aides pédagogiques et d'une autre pour des aides relationnelles prennent en charge des élèves en fonction de leurs besoins. Ces 3 enseignants spécialisés interviennent sur plusieurs écoles.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) :

Les APC ont lieu le mardi soir après la classe jusqu'à 17h30, à l'exception de Mme de KERVILER et de Mme CHARDON qui les font le lundi soir. Les élèves ont le temps de se détendre et de prendre un goûter avant de commencer les APC.

Restauration scolaire :

Mme BARROCHE et Mme BOURASSEAU seront les représentants de parents aux commissions de restauration scolaire.

PEDT :

Mme BOURASSEAU sera la représentante des parents à la commission du PEDT.

Faire classe dehors :

Depuis la rentrée, Mme JOUET met en place une nouvelle démarche pédagogique : la « **classe dehors** ». Celle-ci consiste à enseigner et à apprendre en plein air, plutôt qu'en classe traditionnelle. C'est enrichir l'apprentissage par des jeux, des explorations de la nature, des projets artistiques ou des leçons sur l'environnement tout en développant des compétences pratiques, la curiosité et la créativité.

Tous les mardis matin, Mme Jouet se rend dans la Vallée des Impériales ; il est demandé à la mairie la clé du portail derrière la salle de motricité afin de ne pas salir les couloirs avec les bottes. Il est également demandé de ne pas faucher ces espaces verts ces matins-là.

3. Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été approuvé.

4. Protection des élèves

- Programme pHARe

Le harcèlement est une violence répétée, physique, verbale ou psychologique perpétrée par un ou plusieurs élèves à l'encontre d'un de leurs camarades, et ayant pour objet (ou pour effet) une dégradation de ses conditions de vie, se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale.

Il existe un protocole de lutte contre le harcèlement national : <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/phare-un-programme-de-lutte-contre-le-harcelement-l-ecole-323435> avec des actions nationales dans lesquelles peuvent s'inscrire les écoles.

La circonscription Roche Sud a mis en place son propre protocole avec une fiche alerte, une analyse de la situation pour les enseignants, une rencontre avec les familles (équipe éducative), l'intervention du groupe en charge du climat scolaire avec le RASED si besoin. À chaque rentrée scolaire, une infographie sera communiquée aux familles.

- Suspension ou radiation d'un élève dangereux

A partir de cette année, après l'échec de la mise en œuvre des mesures arrêtées par le directeur d'école lorsqu'un élève constitue un risque pour la santé ou la sécurité d'autres élèves, le DASEN, saisi par le directeur d'école, peut demander au maire de procéder à la radiation de l'élève et à son inscription dans une autre école de la commune. Si la commune ne compte qu'une seule école publique, la radiation ne peut intervenir que si le maire d'une autre commune accepte de procéder à son inscription dans une école de cette commune.

Le directeur d'école peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès à l'école pour l'élève dont le comportement est en cause, pour une durée maximale de cinq jours et pendant la durée de procédure de radiation du DASEN.

- Prévention

L'école a été lauréate du concours départemental des DDEN « Se construire citoyen » en 2023-2024. En ce premier trimestre, les enseignants en cours de formation sur le harcèlement scolaire, ont reconduit les actions de prévention : vidéos, échanges, questionnaire, lectures de textes ou d'affiches...

Ils ont également fait de la prévention sur le cyber harcèlement avec E-primo, mis en place le banc de l'amitié et les règles communes aux différentes structures accueillant les enfants de la commune (en lien avec le PEDT). Deux enseignantes ont participé à la réunion d'information sur le harcèlement organisée par la mairie. L'objectif de la municipalité était d'informer et de former les professionnels à cette problématique.

Dans le cadre du Passeport du Civisme, une séance de sensibilisation au harcèlement est prévue avec la gendarmerie.

5. Travaux

Le bâtiment de l'élémentaire avait été nettoyé de façon efficace. Les préaux, les grilles, les portails, le muret... devaient également l'être selon un planning déjà établi. La mairie attend des conditions climatiques plus clémentes. Elle doit également faire les autres travaux de la commune. Le produit anti-mousse doit sécher au moins 24h à 48h avant le rinçage.

En été, la classe actuelle de Mme COUTEAU est surchauffée. Que peut-on faire ? Il est demandé d'installer des films anti-UV. L'isolation devrait se faire par l'intérieur. La chaudière, située en dessous, chauffe la classe. Si des casquettes devaient être installées, ce serait dans le cadre de la réfection des bâtiments extérieurs de la maternelle en lien avec le CLSH.

Pour la végétalisation de la cour maternelle, sous l'égide du CAUE, un groupe de travail avec la mairie, deux enseignants, deux représentants de parents et le DDEN a été mis sur pied. Après le constat de l'utilisation de la cour par les élèves, les enseignantes ont défini ce qu'elles souhaitent y voir.

M. BIRONNEAU/Mme BOURASSEAU et Mme BARROCHE seront les représentants de parents présents aux commissions « Végétalisation de la cour maternelle ».

L'animatrice du projet doit fixer la prochaine date de rencontre auprès de la mairie, afin que la maquette du projet du réaménagement de la cour maternelle, élaborée par les enseignantes de maternelle, puisse y être présentée.

BCD de l'élémentaire : L'ensemble du matériel commandé a été livré. Le résultat obtenu est très satisfaisant. La bibliothèque est agréable et apaisante. Elle donne aux élèves l'envie de s'y poser avec un livre à la main. Il ne manque plus qu'un présentoir à BD simple rangée, fabriqué par les services

techniques. Les enseignants remercient la municipalité (10 000€) et les parents d'élèves impliqués dans ce beau projet. Ils remercient également les services techniques pour la qualité du travail réalisé.

5 nouveaux vélos ont été achetés. Il est demandé la poursuite du renouvellement des vélos défectueux.

Pour stocker le matériel de jeux d'extérieur de l'accueil périscolaire, une armoire métallique sera fixée sous le préau.

La subvention jouets de Noël est reconduite avec le même montant que l'année dernière, soit 6€/élève, soit 534 euros.

6. Projet d'école :

Le projet d'école (2022-2026) recentre les pratiques sur l'apprentissage des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter. Il lui est annexé un document sur la continuité pédagogique et le sport.

Rendre l'élève acteur de ses apprentissages en lecture.

Avec cet axe, les enseignants souhaitent développer le plaisir de lire, la curiosité et le partage autour des livres. Ils souhaitent également améliorer la fluidité et la compréhension de la lecture.

Écrire de manière efficace et autonome.

Cet axe doit permettre de renforcer les temps d'écriture, d'être plus efficace dans sa production d'écrits, de faciliter le passage à l'écrit et de donner davantage de sens aux situations d'écriture.

Progresser dans la compréhension et la résolution de situations problèmes.

Ce dernier axe veut s'appuyer sur les 6 compétences suivantes : chercher, raisonner, représenter, modéliser, calculer et communiquer. Il se veut plus présent dans la vie de l'écolier et davantage tourné sur la manipulation et le vécu de situations problèmes.

7. Projets du trimestre

En élémentaire :

En septembre : le 20 : Randonnée contée pour les classes de GS-CP, CP et CE1
le 30 : Nettoyons la nature (CE1-CE2 et CE2)

En octobre : le 7 : Élection du CME (tous les CM1 – profession de foi - diaporamas)
le 8 : Démarrage des 4 séances de SRAV pour les CM1
le 12 : Élection du CME (tous les CM1 – profession de foi - diaporamas)
le 17 : Cross
Démarrage du Prix des Jeunes Joueurs Vicomtais (concernera toutes les classes de la maternelle à l'élémentaire)

En novembre : le 4 et 5 : Prévention routière
le 5 : Spectacle « Nos matins intérieurs » pour tous les CP et la classe de CE1
le 7 : Lancement du « Passeport du civisme »
le 7 : Présentation de la « Sénégazelle »
le 7 : Démarrage du cycle hand pour l'ensemble des CP, CE2 et CM1-CM2. Tous les élèves du CP au CM2 en bénéficieront.
le 19 : Démarrage du cycle natation pour les classes de GS-CP, CP, CE2 et les 2 classes de CM1-CM2. Tous les élèves du GS au CM2 en bénéficieront (sauf les CE1).
le 19 : Démarrage du cycle patinoire pour tous les CE1
Démarrage de la participation au Prix des Incorruptibles
Suivi de la course du Vendée Globe

En décembre, le 11 : Cross départemental USEP
Ateliers de Noël pour les CE2 et CM1-CM2 et CM1-CM2
Le 2 : Atelier en lien avec le spectacle « Pépé bernique » pour les CE1-CE2 et CE2
le 5 : Spectacle « Pépé bernique » pour les CE1-CE2, CE2, CM1-CM2 et CM1-CM2

le 17 : Goûter de Noël

le 19 : Spectacle de Noël « Rêve de gare » demandée pour tous les CP, CE1 et CE2

L'école remercie le club de hand pour la mise à disposition d'un éducateur sportif.

En maternelle :

En septembre, le 20 : Randonnée contée

En octobre, le 8 : Cinéma de la Ferrière quatre courts métrages « Fait main » dans le cadre du festival international du film pour les TPS-PS

le 17 : Cross pour les GS

Semaine du goût en maternelle

Démarrage du Prix des Jeunes Joueurs Vicomtais (concernera toutes les classes de la maternelle à l'élémentaire)

En novembre, le 7 : Présentation de la « Sénagazelle » pour les MS-GS et GS-CP

les 28 et 29 : ateliers de Noël

En décembre, Décoration du hall

le 17 : Goûter de Noël

L'adjointe aux affaires scolaires

Le président,
Le directeur

Le DDEN

Un représentant des parents d'élèves